

Burundi : l'UE plaide pour plus de transparence lors du prochain scrutin législatif

@rib News, 16/07/2010 â€“ D'aprÃ©s Xinhua En se prÃ©parant Ã observer les prochaines Ã©lections Ã©lectorales au Burundi, la Mission d'Observation de l'Union EuropÃ©enne (MOE-UE) met en avant le principe de transparence qui implique l'administration Ã©lectorale de mettre tout en Ã©uvre afin que les acteurs politiques et citoyens burundais soient en mesure de vÃ©rifier l'intÃ©gritÃ© de chaque Ã©tape du processus, du dÃ©pouillement dans les bureaux de vote Ã la consolidation des rÃ©sultats aux niveaux des communes, des provinces et au niveau national. Quatre mesures sont ainsi proposÃ©es par la Mission pour assurer cette transparence.

Elle propose Ã l'administration Ã©lectorale d'afficher des procÃ©s-verbaux de dÃ©pouillement et des opÃ©rations Ã©lectorales dans chaque centre de vote, si nÃ©cessaire, avec la collaboration des forces de sÃ©curitÃ© prÃ©sentes pour assurer la surveillance des procÃ©s-verbaux et de donner aux mandataires de chaque parti et aux candidats en compÃ©tition, la possibilitÃ© d'obtenir et de conserver un duplicata de ces procÃ©s-verbaux, en utilisant par exemple des copies carbone sans impact majeur sur le budget. A la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante (CENI), la Mission d'Observation de l'Union EuropÃ©enne demande de publier sur son site le dÃ©tail des rÃ©sultats des dÃ©putÃ©s par bureau de vote sous format Ã©lectronique et de publier les procÃ©s-verbaux sur ce site. Elle lui demande enfin de publier sur le mÃªme site, et cela, dans les plus brefs dÃ©lais, les rÃ©sultats de l'Ã©lection prÃ©sidentielle tels que saisis au Centre de Traitement des DonnÃ©es. Cette Mission est au Burundi depuis le 24 mai 2010 et a observÃ© les Ã©lections communales et prÃ©sidentielles. Pour chacun de ces scrutins, elle a publiÃ© une DÃ©claration PrÃ©liminaire. Le prochain scrutin concerne les Ã©lections Ã©lectorales aura lieu le 23 juillet 2010. Sept partis et deux personnes indÃ©pendants se discuteront cent siÃ©ges du Parlement. La vÃ©ritable opposition burundaise, rÃ©unie au sein de l'Alliance dÃ©mocratique pour le changement (ADC), a dÃ©cidÃ© de boycotter le scrutin des Ã©gislatifs prÃ©vus les 23 et 28 juillet 2010, pour protester contre les fraudes qui ont selon eux entachÃ© un premier scrutin, communal, organisÃ© fin mai et largement remportÃ© par le parti au pouvoir.